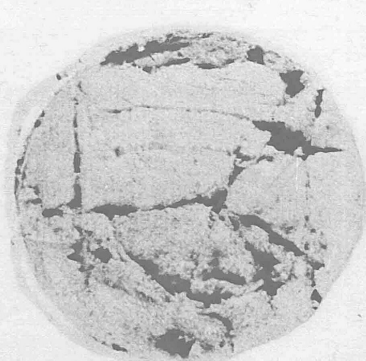


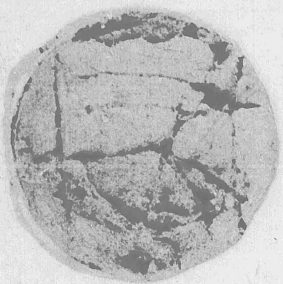
W

uillaume par la grace de Dieu Prince
 d'Orange, Comte de Nassau et Seigneur et Baron de
 Breda, Sieff art. Miron, héritier d'Amato et de Bequimoy /
 Gouverneur et Capitaine de Brabant, de Hollande, de la mer de
 Westfriesse et de West, Vientenant général de son Altesse, Comme
 Christophore Plantin Envoqué par du Roy, nre Sire pour ses affaires
 particulières se y va présentement en France, et desirant qu'il y aille en
 toute sûreté luy nous très voulz accommoder de nos enns de West et
 d'Amato, Vardonné parant et commandons très expressément
 tous Couronniers, Capitaines, Vientenans, Justiciers, Officiers, gens des
 des villes et passages, ensemble tous gens de guerre de pied et de cheval,
 et tous autres subiects de sa Ma^{te}, Requerrons tous S^{rs} Princes, Comtes, Seigneurs,
 Contes, Princes et subiects du Royaume de France, et qui nos parties sont menstres,
 qu'ils luy fassent le susd^z Christophore Plantin avec luy s'entendre ou d'uy,
 se garder et baguener avec, recevoir et passer hors nos pays librement
 et franchement vers la France, pour y entendre et se faire entendre, et de
 la retourner vers nos pays en toute s^{re} et sans d'Amato sa résidence, sans
 en allant ou venant luy faire ou souffrir autre fait soit à sa personne,
 ses biens et de lui aucun empeschement, deffouder ou retardement,
 sans plus tôt toute aide, assistance et adresses requises et nécessaires,
 Enquoy nous feroit luy singulier plaisir que seroit très prest de
 refournir vers d'Amato selon sa qualité, En témoignage de ce nous signons
 la présente de nostre main, et y fait mettre nos sce^{ls} de cire rouge, fait
 en Amato le 20^e jour de May l'an 1568.

Guillelmo de Nassau



Par ordonnance de son Excellence



Par ordonnance de son Excellence.

[Large, highly decorative cursive signature]
no. 10

Passport pour Cristophore Plantin pour aller en France.